

02.05.2012 - 13:43 Uhr

Alliance des Femmes pour l'égalité salariale Programme de législation : enfin une directive sur l'égalité entre femmes et hommes

Bern (ots) -

Aujourd'hui, le Conseil national a adopté une nouvelle directive sur l'égalité entre femmes et hommes. Si le thème de l'égalité salariale a été finalement repris comme un objectif du programme de législation, c'est grâce à l'Alliance des femmes pour l'égalité salariale. C'est là un premier succès pour cette dernière, une alliance créée en mars 2012 et reposant sur des bases élargies. Mais il s'agit aussi d'un premier pas en direction d'une égalité des salaires entre femmes et hommes qui ne soit pas uniquement acceptée du bout des lèvres, mais appliquée dans les faits.

L'Alliance des femmes pour l'égalité salariale se compose des organisations féminines du PDC, du PLR, du PBD, des Verts, du PS et de l'USS ainsi que des BPW.

Contact:

Pour l'Alliance de femmes pour l'égalité salariale :

- Claudine Esseiva, secrétaire générale des Femmes PLR, 078 801 99 99
- Katharina Prelicz-Huber, présidente des Femmes Vertes suisses, 076 391 79 15
- Christina Werder, secrétaire centrale de l'USS, 079 341 90 01

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100717582> abgerufen werden.